



PSL INFO-EXPRESS: Votation consultative

Gestion nationale des quantités souhaitée

Tous les résultats de la votation consultative de la FPSL sont sur Internet. Cet Info-express détaille les résultats de la consultation.

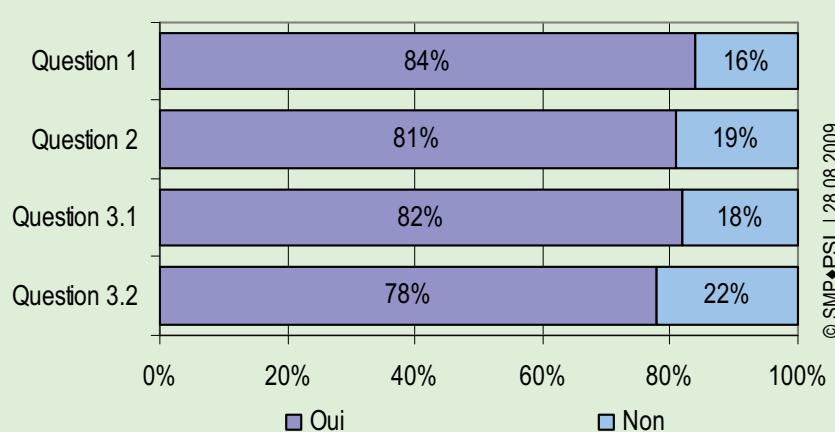
Moyennant un taux de participation de 43,6 pour cent, les producteurs et productrices de lait ont répondu clairement oui - à des majorités écrasantes de 78,0 à 84,3 pour cent - à chacune des quatre questions posées. (Voir le graphique et les tableaux ci-contre).

Le bulletin de vote comportait également quelques indications structurelles devant permettre un dépouillement des résultats en fonction des critères suivants: appartenance à l'organisation membre de la FPSL, appartenance à l'organisation de vente du lait, langue, volume des droits de livraison et type de production (lait de fromagerie, lait de centrale). (Voir aussi l'article en bas de la page ci-contre).

Analyse des résultats

Les partisans déclarés: Quatre producteurs de lait sur cinq ont répondu oui à toutes les questions. Cela correspond à une majorité globale très nette. Les quatre mesures sont toutes approuvées dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne en

Votation consultative: Aperçu des résultats



Suisse alémanique, dans les régions de montagne, par les producteurs de lait avec des droits de livraison de moins de 150 000 kg et par les producteurs de lait de fromagerie. Les différences sont cependant minimales.

Les cinq OP les plus importantes: Les 5 OP les plus importantes (OP Lobag, OP ZMP, OP Nordostmilch, OP Prolait et OP Miba) représentent en tout 16 115 producteurs de lait, soit 58,3 pour cent de tous les producteurs de lait sondés. Ces cinq OP ont répondu oui à des majorités écrasantes à chacune des quatre questions.

Les réticents parmi les organisations membres de la FPSL: BEMO répond nettement non à chacune des quatre questions. La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL) est quant à elle opposée à trois des mesures suggérées. La FSFL affiche cependant une majorité de oui

pour la question 3.1 (soutien du marché de la matière grasse).

Les réticents parmi les organisations de vente du lait: Un petit nombre d'OPU rejettent une ou plusieurs des mesures proposées : l'OPU Bemo, l'OPU APLC/Cremo, l'OPU GAE/Elsa, l'OPU Thur Milch Ring AG, l'OPU Ostschweiz, l'OPU Aletsch Goms, l'OPU Seiler, l'OPU Altendorf et l'OPU Napfbergland. Ces OPU représentent ensemble une minorité de 7,4 pour cent de tous les producteurs de lait consultés.

Les bonnes surprises: On ne s'attendait pas à des scores positifs de la part des organisations membres MIBA et MPM. Mais l'OPU Zenoos et l'OP Ostschweiz ont elles aussi répondu clairement oui aux quatre questions.

Les producteurs encore contingents: 3123 producteurs de lait sondés, soit 11,3 pour cent de tous les producteurs de lait, tombent encore sous le régime du contingentement laitier de droit public individuel. 26 pour cent des producteurs de ce groupe ont pris part à la votation. Ils souhaitent un régime de marché clair et ont approuvé très nettement toutes les mesures avec des scores de l'ordre de 84 à 90 pour cent.

Les paysans bio: Ce critère n'a pas été retenu, mais les intentions des paysans bio sont visibles sur la base du résultat du pool de lait bio. À relever que l'OP Biomilchpool regroupe quand même 763 producteurs de lait bio, dont 39 pour cent ont participé à la votation. Avec des scores favorables de 86 à 95 pour cent, les producteurs du pool de lait bio ont très clairement répondu oui à chacune des quatre questions.

Questions et résultats de la votation consultative

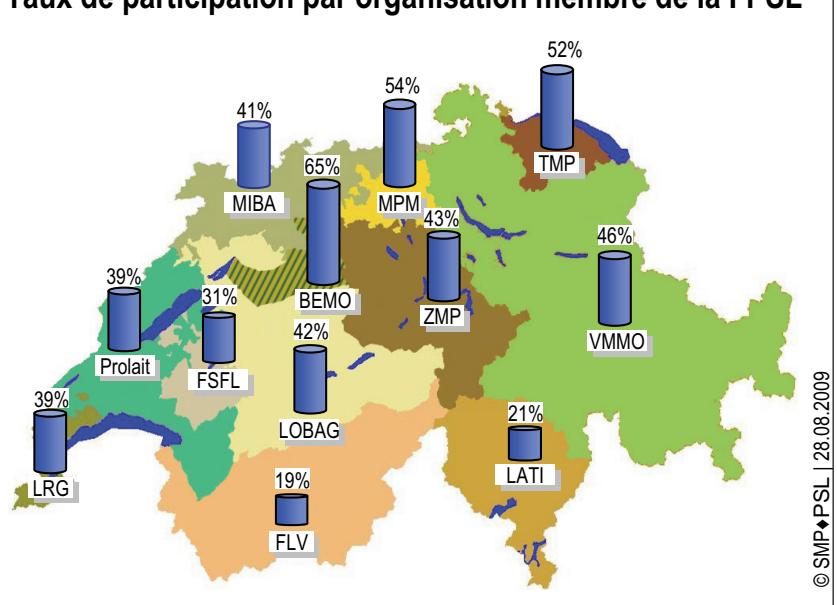
Question	% de oui	Total oui/non valables
Question 1: Coordination à l'échelon national et regroupement de l'offre	84,3 %	11'964
Question 2: Organisation nationale de vente du lait	80,7 %	11'910
Question 3.1: Mesures d'entraide pour la gestion des quantités	81,9 %	11'918
Question 3.2: Différents montants de contribution	78,0 %	11'876

Résultats des différentes OP et OPU

Organisation	Grandeur	Taux de participation	Pourcentage de oui à la question			
			1	2	3.1	3.2
PO Lobag	4160	47%	96%	96%	93%	91%
PO ZMP	3920	44%	94%	91%	89%	90%
PO Nordostmilch	3384	50%	97%	97%	92%	92%
Producteurs non sortis du contingentement	3123	26%	90%	87%	84%	85%
OP Prolait	2672	37%	89%	87%	83%	78%
OP Miba	2024	41%	91%	89%	84%	86%
PMO Mimo	1011	56%	67%	63%	63%	63%
PO Ostschweiz	1006	45%	78%	74%	76%	72%
PMO Bemo	899	65%	31%	28%	27%	28%
PO Biomilchpool	763	39%	95%	92%	86%	88%
PMO Zenoos	653	55%	96%	59%	95%	62%
OP FLV-WMV	597	22%	72%	70%	82%	62%
OPU APLC (Cremo)	474	35%	37%	34%	81%	33%
PMO Biedermann-Züger	360	46%	84%	78%	78%	73%
PMO Schwyzer Milchhuus	310	36%	88%	83%	83%	84%
OPU GAE (Elsa)	305	36%	42%	38%	33%	32%
PMO Thur Milch Ring AG	183	66%	23%	19%	22%	19%
PMO Gourmino Plus	178	51%	92%	88%	85%	87%
OP Lati	163	21%	94%	97%	82%	85%
PMO Swiss Premium Milk	162	55%	97%	89%	96%	96%
OPU Chasseral et env.	160	38%	87%	88%	84%	85%
PMO Ostschweiz	156	36%	38%	34%	27%	29%
PMO Bodenseemilch	150	47%	87%	82%	79%	67%
PMO Mittelthurgau	115	54%	87%	79%	94%	87%
PMO Kässereimilch	107	41%	91%	84%	77%	75%
OPU LRG	101	42%	91%	86%	88%	79%
PMO Pro Milch Ost	101	53%	91%	81%	81%	74%
PMO Strähl	85	65%	95%	81%	85%	85%
PMO Freiamt	61	38%	96%	77%	82%	86%
PMO Gais	53	68%	100%	100%	97%	94%
Appartenance mal définie	36	39%	86%	79%	79%	64%
PMO Aletsch-Goms	34	15%	100%	100%	40%	40%
PMO Untervaz-Savognin	30	30%	100%	89%	100%	100%
PMO Napfmilch	28	21%	100%	100%	100%	100%
PMO Seiler	25	24%	67%	67%	67%	40%
PMO Reutigen	20	15%	67%	67%	100%	100%
PMO Altendorf	16	56%	11%	11%	11%	11%
OPU Le Maréchal	11	27%	100%	100%	100%	67%
PMO Bachthalkäserei Girenbad	8	38%	67%	67%	67%	100%
PMO Napfbergland	4	50%	50%	0%	50%	50%
Total / Moyenne	27'648	43.6%	84.3%	80.7%	81.9%	78.0%

Source: Votation consultative FPSL, 28 août 2008

Taux de participation par organisation membre de la FPSL



Résultats de la consultation par organisation membre de la FPSL

Organisation	Taux de participation	Pourcentage de oui à la question			
		1	2	3.1	3.2
VMMO	46 %	93 %	87 %	88 %	84 %
LOBAG	42 %	91 %	89 %	89 %	86 %
ZMP	43 %	93 %	91 %	88 %	89 %
MIBA	41 %	91 %	89 %	84 %	86 %
TMP	52 %	75 %	70 %	70 %	68 %
MPM	54 %	68 %	64 %	63 %	64 %
BEMO	65 %	30 %	27 %	27 %	27 %
LATI	21 %	93 %	95 %	83 %	85 %
FSFL	31 %	26 %	23 %	74 %	25 %
PROLAIT	39 %	89 %	87 %	83 %	78 %
LRG	39 %	93 %	82 %	89 %	80 %
FLV	19 %	73 %	72 %	79 %	62 %
Moyenne	43.6%	84.3%	80.7%	81.9%	78.0%

Source: Votation consultative FPSL, 28 août 2008



PSL INFO-EXPRESS: Votation consultative

Les assemblées des délégués décident de la mise en œuvre

Les producteurs des OP et OPU décident de la création de l'organisation nationale de vente du lait tandis que le Conseil fédéral décide de la force obligatoire des mesures d'entraide

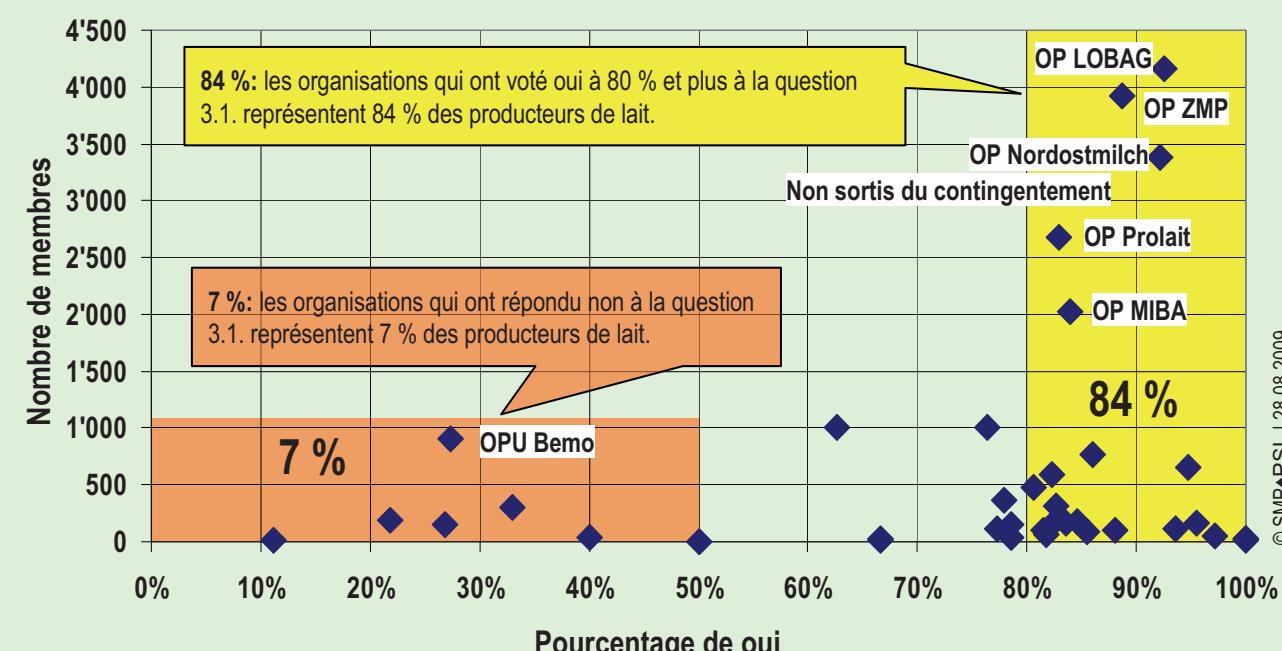
Les producteurs de lait se sont prononcés. À une écrasante majorité de 80 pour cent, ils demandent que la FPSL coordonne au plan national les négociations sur le prix du lait. Une organisation nationale de vente du lait doit être créée avec les organisations régionales de vente du lait et les mesures d'entraide pour la gestion des quantités doivent être mises en œuvre en collaboration avec l'Association de l'industrie laitière suisse (AILS) et Fromarte, moyennant des taux de contributions différenciés. Le comité central de la FPSL a pris acte, jeudi 28 août 2008, de ces résultats très nets de la votation consultative en tant que voie à suivre pour l'avenir. Les organisations stratégiques et opérationnelles de la FPSL et de ses organisations membres ont maintenant pour mission de concrétiser les mesures en question dans les délais impartis.

Pas de résiliation de contrats

Les OP et OPU doivent-elles résilier les contrats qui les lient aux producteurs pour adhérer à l'organisation nationale de vente du lait ? « Non », répond le directeur de la FPSL, Albert Rösti. Chaque organisation de vente de lait régionale doit apporter ses contrats à l'organisation nationale de vente du lait. Cela devra être pris en compte lors de l'élaboration des statuts et des règlements.

FPSL

Mesure d'entraide pour la gestion des quantités (question 3.1): Répartition des OP et OPU selon nombre de membres et vote positif



Question 3.1: Voulez-vous que la FPSL gère les quantités au niveau national en collaboration avec les transformateurs, en demandant à chaque producteur de lait de verser sur sa quantité de lait commercialisée une contribution (en remplacement du Fonds de soutien actuel) pour d'éventuelles interventions sur le marché?

Coordination des négociations sur le prix du lait

Le comité central de la FPSL est résolu à se mettre tous les six mois à la table de négociations avec les quatre entreprises œuvrant sur le plan national pour la coordination des quantités et du prix du lait. En complément des données du marché existantes, la FPSL entend trouver au sein de l'Interprofession du lait de centrale (ILC) une formule reconnue par les deux parties pour la fixation d'un prix cible.

Organisation nationale de vente du lait

Les producteurs de lait veulent que la FPSL constitue une organisation nationale de vente du lait avec les organisations régionales, laquelle négociera à l'échelon suisse les quantités et les prix pour les producteurs de lait de centrale. Dans

un premier temps, la FPSL propose à toutes les OP et OPU intéressées des discussions informelles. Sur la base de celles-ci, le comité central travaillera à l'élaboration des statuts et des règlements de cette organisation nationale de vente jusqu'à ce que qu'elle soit prête. Toutes les organisations régionales de vente qui se sont prononcées lors de la votation pour une organisation nationale de vente du lait seront ensuite invitées à décider au sein de leur propre organisation de l'adhésion à l'organisation nationale. Le lancement opérationnel est prévu pour le 1^{er} mai 2009.

Intervention en cas de crise et gestion des quantités

Lors de la votation, les producteurs de lait se sont clairement prononcés pour un régime de gestion des quantités à partir du mois de

mai 2009. Cette réglementation sectorielle doit offrir la possibilité d'ajuster au mieux les quantités de lait à la demande et aux débouchés de vente par une coordination des volumes de production et via des contributions pour l'intervention en cas de crise. Mais pour la mise en œuvre de cette réglementation sectorielle, il faut que les partenaires du côté de la demande, comme l'Association de l'industrie laitière suisse (AILS) et si possible aussi les fromageries artisanales regroupées dans Fromarte, participent à l'élaboration des principes de la gestion des quantités et s'engagent à les soutenir. Lors de l'assemblée des délégués d'automne de la FPSL, qui aura lieu en novembre 2008, le projet mis au propre ainsi que la demande de prolongation de la force obligatoire adressée au Conseil fédéral seront soumis pour décision aux délégués.

FPSL

Le souhait que tous collaborent

PETER GELLER, PRÉSIDENT FPSL

Les producteurs de lait ont approuvé à une majorité de 80 pour cent les quatre questions de la consultation relative aux

mesures d'entraide sur le marché du lait. Ce faisant, ils ont demandé clairement que la FPSL mette en œuvre sans tarder les mesures soumises à la discussion. Je remercie l'ensemble des 12 000 producteurs de lait qui, par leur voix, ont exprimé clairement la volonté de la base. En même temps, ils ont témoigné leur confiance dans leur organisation faîtière, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL. Cela conforte tous les responsables dans leur mission de mise en œuvre ciblée, constructive et efficace des mesures selon l'orientation exprimée par la base.

Je constate cependant que dans certaines organisations, il existe des divergences entre le comité et la base. Cette situation de blocage empêche toute avancée dans une même direction. J'aimerais qu'une mise au point soit effectuée au plus vite. Les responsables doivent se voir confier par leur base le mandat contraignant soit de collaborer, soit de renoncer sciemment à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures. Pour que les mesures reposent sur une base solide au plan national, je souhaite la collaboration de tous.

Il faut que nous menions aujourd'hui et à l'avenir un dialogue constructif avec les transformateurs industriels et artisanaux. Nos nouvelles structures ne seront pas un obstacle à ce dialogue.

moyenne. En revanche, les grosses exploitations possédant des droits de livraison supérieurs à 150 000 kg ont approuvé les mesures avec un pourcentage de 2 à 4 points en dessous de la moyenne.

Producteurs de lait de fromagerie: Les producteurs de lait de non-ensilage ont approuvé les quatre questions à un pourcentage de 4 à 5 points supérieur à celui des producteurs de lait de centrale.

Producteurs de plaine et de montagne: Les producteurs de lait de montagne ont approuvé les quatre questions avec un pourcentage de 6 à 7 points supérieur à celui des producteurs de plaine.

FPSL

Résultats en fonction des caractéristiques structurelles

	Pourcentage de oui à la question			
	1	2	3.1	3.2
Dépouillement par langue	84 %	81 %	82 %	78 %
Allemand	86 %	82 %	82 %	80 %
Français	71 %	68 %	81 %	63 %
Italien	93 %	95 %	83 %	86 %
Dépouillement selon vente du lait	84 %	81 %	82 %	78 %
Lait de centrale (avec ensilage)	83 %	84 %	80 %	77 %
Lait de fromagerie (sans ensilage)	87 %	79 %	85 %	82 %
Dépouillement selon droits de livraison	84 %	81 %	82 %	78 %
1 à 75 000 kg	87 %	84 %	84 %	82 %
75 001 à 150 000 kg	86 %	82 %	83 %	79 %
plus de 150 000 kg	81 %	77 %	80 %	74 %
Dépouillement par région de production	84 %	81 %	82 %	78 %
Région de plaine	82 %	78 %	80 %	76 %
Région de montagne	88 %	85 %	86 %	82 %

Source: Votation consultative FPSL, 28 août 2008

Les producteurs de lait de fromagerie se prononcent clairement pour le oui

Les mesures proposées dans la consultation ont été approuvées partout. En effet, les différences au niveau des caractéristiques structurelles, de la langue, des volumes des droits de livraison ou du type de production sont minimes.

Pas de fossé linguistique: Sur la question 3.1 relative au soutien à la matière grasse, les producteurs de suisse alémanique et de Suisse romande se sont prononcés respectivement à 81 et 82 % pour le oui (cf. tableau à gauche). On note certaines différences en fonction des critères linguistiques pour les trois autres questions où le pourcentage de oui est en dessous de la moyenne

soit entre 63 et 71 %. Étant donné que sur ces trois questions, les organisations romandes membres de la FPSL, à savoir LRG et Prolait, ainsi que la Miba qui couvre le Jura, ont voté oui à un taux au-dessus de la moyenne, la différence selon des critères linguistiques s'explique surtout par le net refus de la fédération fribourgeoise.

Pourcentage de oui légèrement plus élevé pour les droits de livraison inférieurs à 150 000 kg: Les quatre mesures ont été approuvées par les exploitations possédant des droits de livraison inférieurs à 150 000 kg avec un pourcentage de 1 à 4 points au-dessus de la moyenne.